

## RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL du 2 juillet 2019

L'an deux mil dix neuf, le 2 juillet, le conseil municipal s'est réuni dans la salle de la mairie de St Macaire du Bois, sous la présidence de M. Gabriel TAILLEE, maire.

**Etaient présents :** M. Gabriel TAILLEE, M. Michel JAUDOUIN, M. Frédéric BARBIER, M. Dominique VERDURE, M. Etienne GABARD, Mme Emmanuelle BOUET, Mme Patricia MONTAS-GODINEAU Mme Clémence DIGUET, Mme Emmanuelle BOUET

**Absents excusés :** M. Jérôme GIRARDEAU, Mme Vanessa DESVALLON

**Secrétaire de Séance :** Clémence DIGUET

Monsieur TAILLEE, maire, donne lecture du compte-rendu de la réunion du 3 juin 2019. Le conseil n'émet aucune objection.

### **1. REGLEMENT DU CIMETIERE :**

Un nouveau règlement du cimetière a été mis en place. Ce dernier sera validé lors du conseil municipal en septembre.

### **2. POINT SUR LE TRAVAUX :**

- Dans la salle des fêtes les peintures extérieures (portes et volets) sont en cours, et quelques travaux seront faites à l'intérieur (bouchage de fissures, réparation rideau,...).
- L'isolation de la garderie se fera fin juillet pour un montant d'environ 34000 €. Des aides ont été octroyées, il restera à la charge de la commune la somme de 20000 € environ.
- Quelques travaux de voirie sont aussi prévus.

### **3. POINT SUR LA SIGNALÉTIQUE COMMUNALE :**

Quelques panneaux indicateurs sont à changer. Nous devons contacter l'agence technique de Doué, et faire faire des devis.

### **4. AMENAGEMENTAIRE DE JEUX :**

Des jeux de plein air seront installés sur le terrain communal. La réfection des autres jeux sera faite dans l'été.

### **5. REPAS DES ANCIENS :**

Les personnes de plus de 70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ainsi que leurs conjoints seront invités pour un repas qui aura lieu le 5 octobre 2019.

### **6. QUESTIONS DIVERSES :**

- Un concert au Manoir Bourdon à l'humeau de bray sera organisé le 15 septembre 2019 entre 15 h et 18 h, l'artiste Lydia COLE sera présente.
- Plui : Le conseil communautaire de Saumur Agglo a adopté le projet du PLUI le 27 juin 2019. Chaque commune a 3 mois pour délibérer ; à la suite de cela une enquête publique sera ouverte.
- Colonnes enterrées pour le tri sélectif : 2 devis ont été demandés 5 colonnes en place : 23000 € à notre charge. Le projet sera revu ultérieurement suite à l'évolution du mode de tri l'année prochaine.
- Comme chaque année, la fête des écoles a connu un bon succès.
- la 5<sup>ème</sup> classe du RPI Les Verchers Saint Macaire est maintenue (3 classes à Saint Macaire du Bois, et 2 classes aux Verchers sur Layon).

- Tous les participants de la rencontre entre les 3 Saint Macaire ont été très satisfaits de leur week-end.
- le bulletin municipal sera distribué en fin de semaine.

Le prochain conseil aura lieu le 3 septembre 2019 à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

G. TAILLEE

M. JAUDOUIN

F. BARBIER

V. DESVALLON

J.GIRARDEAU

E. BOUET

Absente

Absent

C. DIGUET

D. VERDURE

P. MONTAS-GODINEAU

E. GABARD